

En Auvergne-Rhône-Alpes, 51 000 personnes détiennent une licence de rugby, plaçant la région au 3^e rang en France. La pratique de ce sport est plus répandue dans le sud-ouest de la région. Les rugbymans sont généralement plus âgés que dans les autres sports olympiques et les femmes ne représentent que 10 % des joueurs. Près de 300 clubs sont répertoriés dans la région, soit 3,7 clubs pour 100 000 habitants. Ces clubs accueillent en moyenne 171 licenciés. Bien que dotée de 700 équipements pour la pratique du rugby, la région ne dispose que 13,6 équipements pour 1 000 licenciés, pour près de 15 au niveau national.

Un sport plus prisé dans le sud-ouest de la région

Le rugby à XV, originaire d'Angleterre, s'est développé à la fin du XIX^e siècle principalement dans les pays anglo-saxons et en France. Il fait son apparition aux Jeux olympiques d'été de 1900 à Paris. En 2023, du 8 septembre au 28 octobre, la France organise la coupe du monde, pour la seconde fois après 2007. Dans la région, Lyon et Saint-Étienne, villes hôtes, accueillent neuf matchs de poule à elles deux. Quatre équipes (Australie, Italie, Namibie et Nouvelle-Zélande) s'y installeront et bénéficieront de ses installations pour leur préparation et leurs entraînements.

En 2021, la Fédération française de rugby a délivré 51 000 licences en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 17 % de l'ensemble de France métropolitaine, alors que la région représente 12 % de la population nationale. Les joueurs de rugby représentent six personnes pour 1 000 habitants dans la région contre 5 % au niveau national. Auvergne-Rhône-Alpes est la 3^e région métropolitaine, tant en nombre de licenciés qu'en part de pratiquants dans la population, après l'Occitanie (69 000 licenciés, 12 ‰) et la Nouvelle-Aquitaine (62 000 licenciés, 10 ‰).

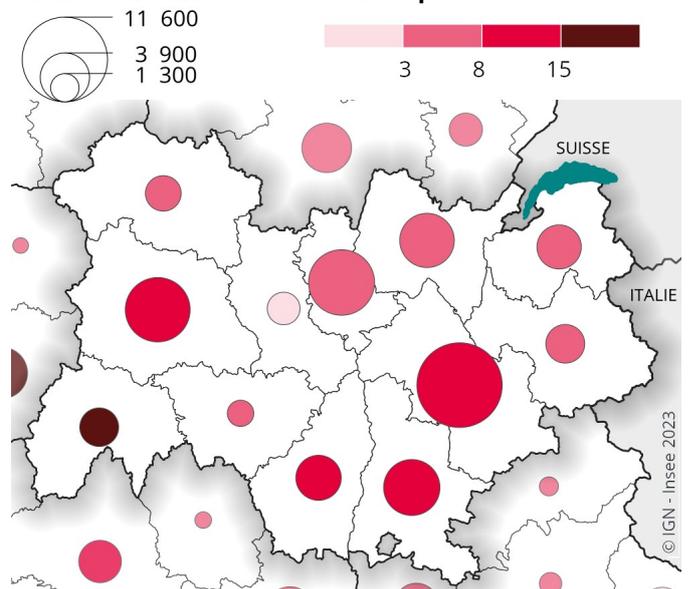
Le rugby représente 5 % des licenciés des **fédérations unisport olympiques** de la région, un peu plus qu'au niveau national. Il est le 5^e sport olympique le plus pratiqué dans la région après le football, le tennis, l'équitation et le basketball. Le rugby est plus prisé dans le Cantal, l'Ardèche, la Drôme, le Puy-de-Dôme et l'Isère. Il l'est moins en Haute-Savoie et dans la Loire.

L'Isère compte le plus de licenciés de rugby, la Haute-Loire et la Loire le moins ▶ **figure 1**. Néanmoins, le Cantal détient la part de licenciés dans la population la plus élevée avec 17 licenciés pour mille habitants. L'offre sportive y est probablement moins diversifiée et ne

permet pas, ou moins, la pratique de nombreux autres sports olympiques.

► 1. Nombre de licenciés de rugby et part pour 1 000 habitants par département en 2021

Nombre de licenciés Nombre pour 1 000 habitants



Lecture : dans le Cantal, 2 400 personnes sont licenciées de rugby, soit 17 habitants pour 1 000 Cantaliens.

Sources : INJEP-MEDES - Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2021 ; Insee - Estimations de population 2021.

Le rugby : un sport très masculin avec des joueurs plus âgés que dans les autres disciplines olympiques

Dans la région, comme au niveau national, 10 % des licenciés de rugby sont des femmes, part parmi les plus faibles des sports olympiques avec le football et le tir ▶ **figure 2**. Elles sont toutefois un peu plus présentes en Haute-Savoie et en Ardèche (12 % des licenciés), et moins

dans l'Ain, en Savoie et dans l'Allier (9 %). D'une manière générale, les femmes représentent un tiers des licenciés des sports olympiques dans la région et en métropole.

En France, la pratique du rugby est accessible à partir de trois ans dans le cadre du « baby rugby », activité d'éveil ludique, sportive et conviviale. La pratique propre du jeu et l'introduction progressive de contacts s'effectue à partir de six ans. Le rugby, réputé pour être un sport présentant des risques de contacts violents, peut, en partie, expliquer la réticence des plus jeunes et de leurs parents à s'engager dans cette discipline. La part des licenciés de moins de 15 ans (31 %) est ainsi de dix points inférieure à celle de l'ensemble des sports olympiques. En conséquence, les rugbymans sont plus âgés que dans l'ensemble des sports olympiques. 20 % des joueurs ont entre 20 et 29 ans, pour seulement 11 % tous sports olympiques confondus et 38 % ont entre 20 et 44 ans (pour 27 %).

De nombreux clubs avec un nombre de licenciés conséquent

Fort de trois clubs en Top 14, et trois en Pro D2, la ligue de rugby d'Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 300 clubs soit 15 % des clubs métropolitains.

Ici encore, Auvergne-Rhône-Alpes se classe au 3^e rang des régions métropolitaines après l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Elle occupe en revanche la 4^e place pour le nombre de clubs par habitant, avec 3,7 clubs pour 100 000 habitants, la Corse prenant la 3^e place.

► 2. Nombre de licenciés, de clubs et d'équipements de rugby, par département en 2021

Département	Licenciés				Clubs			Équipements		
	Nombre	Nombre pour 1 000 habitants	Nombre pour 100 licenciés de sports olympiques	Part des femmes (en %)	Nombre	Nombre pour 100 000 habitants	Nombre moyen de licenciés par club	Nombre	Nombre pour 1 000 licenciés	Nombre par club
Ain	4 740	7,2	5,4	8,6	30	4,5	158,0	76	16,0	2,5
Allier	2 040	6,1	5,2	9,2	13	3,9	156,6	48	23,6	3,7
Ardèche	3 280	9,9	8,2	11,9	22	6,7	149,0	28	8,5	1,3
Cantal	2 400	16,7	13,7	10,6	13	9,0	184,8	34	14,2	2,6
Drôme	5 050	9,7	8,0	10,3	30	5,8	168,4	57	11,3	1,9
Isère	11 570	9,0	7,2	10,3	64	5,0	180,7	145	12,5	2,3
Loire	1 710	2,2	1,9	10,9	12	1,6	142,3	32	18,7	2,7
Haute-Loire	1 110	4,9	3,7	10,6	9	4,0	123,6	19	17,1	2,1
Puy-de-Dôme	6 680	10,1	7,8	9,9	45	6,8	148,5	114	17,1	2,5
Rhône	6 920	3,7	3,3	9,5	36	1,9	192,3	81	11,7	2,3
Savoie	2 410	5,5	3,8	9,0	11	2,5	219,0	25	10,4	2,3
Haute-Savoie	3 140	3,7	2,5	12,0	14	1,7	223,9	36	11,5	2,6
Auvergne-Rhône-Alpes	51 050	6,3	5,0	10,1	299	3,7	170,7	695	13,6	2,3
France métropolitaine	309 020	4,7	4,0	11,0	1 954	3,0	158,1	4 605	14,9	2,4

Sources : INJEP-MEDES - Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2021, Recensement des équipements sportifs 2020 ; Insee - Estimations de population 2021.

L'Isère est le département régional comptant le plus de clubs, mais, à l'image du nombre de licenciés, rapporté à la population, les Cantaliens sont les mieux lotis en bénéficiant de neuf clubs pour 100 000 habitants.

La plupart des départements de la région ont un nombre de clubs, par rapport à leur population, supérieur à la moyenne nationale. De plus, le nombre moyen de licenciés par club (171) est plus important qu'au niveau national (158). Les clubs les plus conséquents se situent dans les deux Savoie.

Des disparités faces aux équipements

Toujours en 3^e position après l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine, les rugbymans d'Auvergne-Rhône-Alpes disposent de près de 700 équipements pour jouer et s'entraîner. Toutefois, si l'on rapporte ce volume au nombre de licenciés, la région tombe en queue de peloton avec 13,6 équipements pour 1 000 licenciés, juste avant la Corse, l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les rugbymans isérois disposent de plus d'équipements que ceux des autres départements, mais au vu du nombre de licenciés, ceux de l'Allier sont plus avantagés. Les Ardéchois sont les moins bien équipés.

Un club de la région dispose en moyenne de 2,3 équipements. Les clubs de l'Allier sont ici encore les mieux dotés, ceux de l'Ardèche l'étant moins.●

Medhy Martin, Christophe Privas (Insee)

► Définitions

Ne sont comptabilisées dans les **licences** que les adhésions à une fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle.

Les **fédérations unisport** organisent la pratique d'une seule discipline. Elles sont qualifiées d'« **olympiques** » si leur discipline figure au programme des jeux olympiques. Sinon, elles sont considérées comme non olympiques.

Un **club** représente une personne morale affiliée à une fédération.

Les **équipements** sportifs désignent les éléments d'une installation sportive. Une installation peut comprendre plusieurs équipements. Si une installation comporte un stade de rugby d'honneur et un stade d'entraînement, deux équipements sont comptés. De plus des gymnases, salles de musculation ou plateaux d'Éducation Sportive Scolaire, peuvent permettre la pratique du rugby dans le cadre de l'entraînement ou de la pratique scolaire.

